



11 juin 2013

ODGProg/INF(2013)7

Aperçu des activités de coopération au Kosovo¹

Document élaboré par le Secrétariat

¹ « Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo. »

Table des matières

I. DROITS DE L'HOMME	3
1.1. PC – Renforcement de la protection des droits de l'homme au Kosovo* (Kosovo*-DH).....	3
1.2. Soutien à la mise en œuvre de la législation anti-discrimination	3
1.3. Promotion des dispositions de la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE 197) dans la législation et la politique du Kosovo*	3
1.4. Soutien au développement d'une stratégie de lutte contre la drogue au Kosovo*	4
1.5. Campagne de sensibilisation à la violence contre les femmes, y compris la violence domestique	4
Activités régionales/multilatérales	4
1.6. PC – Promotion des droits de l'homme et de la protection des minorités en Europe du Sud-Est (MinRights)	4
1.7. PC - Médiation Interculturelle pour les communautés roms (ROMED)	5
1.8. Programme européen pour l'éducation aux droits de l'homme destiné aux professionnels du droit (HELP).....	6
1.9. Promotion de la liberté d'expression et d'information et de la liberté des médias en Europe du Sud-Est.....	6
II. ÉTAT DE DROIT	6
2.1. PC – Projet de lutte contre la criminalité économique au Kosovo* (PECK)	6
2.2. PC – Projet de lutte contre la criminalité économique au Kosovo* (PECK II)	7
2.3. Renforcement de la capacité des juges et des procureurs du Kosovo* quant à la mise en œuvre des normes européennes relatives aux droits de l'homme.....	7
2.4. Amélioration de l'indépendance, de la qualité et de l'efficacité du système judiciaire du Kosovo* .	8
2.5. Cour constitutionnelle du Kosovo*	8
2.6. Soutien à la mise en œuvre des normes du CPT	9
2.7. Renforcement de l'éthique de la gouvernance d'internet : un outil pour améliorer la protection des droits de l'homme	9
Activités régionales/multilatérales	10
2.8. PC – Coopération régionale dans la justice pénale : renforcer les capacités de lutte contre la cybercriminalité (CyberCrime@IPA)	10
III. DÉMOCRATIE	10
3.1. PC – Soutien de la promotion de la diversité culturelle au Kosovo*– Réseau de la communauté du patrimoine en action (PCDK-II)	10
3.2. PC – Renforcement de l'accès à l'éducation et de la compréhension interculturelle : soutien UE/CdE en matière d'éducation aux personnes rapatriées et aux communautés roms, ashkalies et égyptiennes au Kosovo*.....	11
3.3. Promotion d'une éducation de qualité au Kosovo*	11
3.4. Développement de la démocratie et de la gouvernance locales au Kosovo*	12
3.5. Renforcement de la démocratie locale au Kosovo*	12
3.6. Formation des formateurs à l'éducation aux droits de l'homme	13
3.7. Traitement des situations post-conflit au Kosovo* par le biais de la société civile, des médias et de la jeunesse	13
3.8. Déconstruction du discours de haine et instauration de la confiance pour surmonter les conflits parmi les jeunes du Kosovo* et des régions voisines	14
Activités régionales/multilatérales	14
3.9. PC–Soutien du Processus de Ljubljana II – Réhabilitation de notre patrimoine commun.....	14
3.10. PC Soutien régional à une éducation inclusive	15
3.11. Camp régional de jeunes pour la paix.....	15
3.12. Réseau d'écoles d'études politiques : Institut d'Études politiques de Pristina.....	16

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Ce document est une mise à jour du document ODGProg/Inf(2012)10 du 21 juin 2012. Il est à noter que l'évolution de la situation sur le terrain peut nécessiter une mise à jour régulière et une révision de ce document à la lumière des besoins des partenaires et des bénéficiaires de ces projets.

I. DROITS DE L'HOMME

Activité	1.1. PC – Renforcement de la protection des droits de l'homme au Kosovo* (Kosovo*-DH)
But	Améliorer la mise en œuvre des normes régies par la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), les standards et conclusions du Comité européen pour la prévention de la torture ou et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) et la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (CCMN). Mettre le cadre législatif des droits de l'homme, notamment ses aspects institutionnels, en conformité avec les normes européennes en matière de droits de l'homme.
Principaux partenaires	Institution du Médiateur ; Bureau consultatif pour la bonne gouvernance, les droits de l'homme, l'égalité des chances et l'égalité entre les femmes et les hommes (OGG) rattaché au Bureau du Premier ministre, Bureaux municipaux des communautés et des retours au niveau local, société civile.
Durée	01/02/2012 - 31/07/2013 Une prorogation sans demande de financement additionnel d'une durée de 7 mois (31 juillet 2013-28 février 2014) est à l'étude.
Financement	Programme conjoint UE-CdE Enveloppe du Programme : 1 111 112 €
MAE concernée	DG I – Service des politiques et du développement des droits de l'Homme
Situation	Active

Activité	1.2. Soutien à la mise en œuvre de la législation anti-discrimination
But	La législation anti-discrimination a été adoptée au Kosovo* en 2004 et sa mise en œuvre est facilitée par un certain nombre d'instructions administratives. Toutefois, il y a un manque de sensibilisation quant à son applicabilité, sa portée est mal comprise et le grand public est peu sensibilisé au fait que la non-discrimination constitue un droit de l'homme. Le projet combinera un soutien aux mécanismes de lutte contre la discrimination et une formation technique destinée aux praticiens du droit ainsi qu'aux ONG sur la manière d'appliquer les dispositions de la loi anti-discrimination et de s'appuyer sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. En outre, des activités de sensibilisation du public seront menées..
Principaux partenaires	Ministère du travail et de la sécurité sociale ; Ministère de l'intérieur ; Institution du Médiateur; OGG ; société civile.
Durée	24 mois
Financement	Financement requis : 1 000 000 €
MAE concernée	DG II – Direction des droits de l'homme et de l'anti-discrimination
Situation	Non active

Activité	1.3. Promotion des dispositions de la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE 197) dans la législation et la politique du Kosovo*
But	Sensibiliser à la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE 197) afin de combattre efficacement la traite des êtres humains au Kosovo*. Mettre la législation du Kosovo* en conformité avec la disposition de la convention du CdE pour assurer que la prochaine stratégie de lutte contre la traite sera conforme aux normes du CdE et pour renforcer le partenariat entre les pouvoirs publics et la société civile.

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Principaux partenaires	Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur
Durée	24 mois
Financement	Financement requis : 100 000 €
MAE concernée	DG I – Service de la dignité humaine et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Situation	Non active

Activité	1.4. Soutien au développement d'une stratégie de lutte contre la drogue au Kosovo*
But	L'objectif général du projet est d'élaborer, en étroite coopération avec les autorités, une stratégie de lutte contre la drogue couvrant la prévention, le traitement, la réinsertion et la lutte contre les marchés et le trafic illégaux de drogue. Ce projet vise aussi plusieurs objectifs spécifiques : élaborer des lignes directrices pour une prise en charge complète dans les prisons et dans la communauté, et pour la mise en œuvre d'indices concernant les traitements de substitution et les soins dans les prisons et dans la communauté en général ; soutenir les politiques gouvernementales et la société civile dans son ensemble face au phénomène de la drogue au Kosovo*.
Principaux partenaires	Ministère de la Santé, Ministère de la Justice (service correctionnel et service de la santé en prison)
Durée	24 mois
Financement	Financement assuré : 20 000 € Financement supplémentaire requis : 40 000 €
MAE concernée	DG I – Groupe Pompidou
Situation	Non active

Activité	1.5. Campagne de sensibilisation à la violence contre les femmes, y compris la violence domestique
But	L'objectif général du projet conjoint entre le CdE et la Confédération suisse est de sensibiliser à la problématique de la violence contre les femmes, comme étant une violation des droits de l'homme, et d'encourager les citoyens à la défier. L'activité consiste en une exposition photographique itinérante « Cela commence avec un cri et cela ne doit jamais se terminer par le silence » qui sera exposée dans des locaux publics importants et qui s'inscrit dans la campagne contre la violence domestique : « brise le silence ».
Principaux partenaires	Autorités du Kosovo*, ONG
Durée	12 mois
Financement	Financement assuré (contribution volontaire suisse et budget ordinaire) : 3 000 €
MAE concernée	Bureau du CdE à Pristina
Situation	Active

Activités régionales/multilatérales

Activité	1.6. PC – Promotion des droits de l'homme et de la protection des minorités en Europe du Sud-Est (MinRights)
But	Améliorer le respect des droits de l'homme, en particulier la protection des minorités, dans l'esprit de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, en consolidant les capacités des organes de protection pertinents et la cohérence de leurs activités au niveau régional.

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Principaux partenaires	Ministère des Communautés et des Retours ; Ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie ; OGG ; institution du Médiateur ; Conseils consultatifs ; société civile.
Durée	30/11/2011 - 29/11/2014
Zones où le projet est mené	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Serbie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et Kosovo*
Financement	Programme conjoint UE-CdE Allocation budgétaire pour le Kosovo*: 515 000 € (sur l'enveloppe totale de 3 600 000 €)
MAE concernée	DG II – Service de l'éducation
Situation	Active

Activité	1.7. PC - Médiation Interculturelle pour les communautés roms (ROMED)
But	<p>La médiation est l'une des mesures utilisées à travers l'Europe pour s'attaquer aux inégalités que rencontrent les Roms dans l'accès à l'emploi, à des services de santé et à une éducation de qualité. Fondé sur la Déclaration de Strasbourg et adopté en octobre 2010 lors de la réunion de haut niveau sur les Roms, un Programme européen de formation pour les médiateurs a été mis en œuvre dans le cadre du programme conjoint UE/CdE multilatéral ROMED en juillet 2011. Un programme conjoint multilatéral de suivi a débuté en mars 2013. D'autres actions sur la médiation rom au Kosovo* seront également entreprises dans le cadre du PC Renforcement de l'accès à l'éducation et compréhension interculturelle : mesures de soutien UE/CdE en matière d'éducation aux personnes rapatriées et aux communautés roms, ashkalies et égyptiennes au Kosovo* (voir l'activité 3.2)</p> <p>Les objectifs généraux du programme ROMED sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer l'égalité d'accès des Roms à des services publics ; • améliorer le dialogue et la confiance entre communautés roms et institutions publiques ; • renforcer la participation démocratique et la responsabilisation visible des communautés roms ; • encourager les institutions publiques à se montrer plus réactives vis-à-vis des Roms.
Principaux partenaires	Les autorités responsables de l'emploi de médiateurs (Ministères de l'Éducation, de la Santé, des Affaires sociales). Autres partenaires : institutions publiques (par exemple, établissements scolaires, prestataires de services de santé, agences de l'emploi, etc.), organisations roms et représentants de communautés roms.
Durée	06/07/2011 - 31/12/2014
Zones où le projet est mené	Albanie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, République tchèque, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Portugal, République de Moldova, Roumanie, fédération de Russie, Serbie, Slovaquie, Espagne, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Turquie, Ukraine, Royaume-Uni et Kosovo*
Financement	Programme conjoint UE-CdE Allocation budgétaire pour le Kosovo*: dans le cadre de ROMED I, 40 000 € (sur l'enveloppe totale de 2 000 000 €) ; allocation supplémentaire pour le Kosovo* dans le cadre de ROMED II : à confirmer (sur l'enveloppe totale du projet de 2 000 000 €)
MAE concernée	Équipe d'appui au Représentant Spécial du SG pour les questions relatives aux Roms
Situation	Active

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Activité	1.8. Programme européen pour l'éducation aux droits de l'homme destiné aux professionnels du droit (HELP)
But	Renforcer la capacité des juges, procureurs et professionnels du droit à appliquer la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) dans leur travail au quotidien.
Principaux partenaires	Institut judiciaire
Durée	01/02/2010 - 31/12/2013
Zones où le projet est mené	47 États membres du Conseil de l'Europe (CdE) et le Kosovo*
Financement	Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme du CdE Allocation budgétaire pour le Kosovo*: 20 000 € (sur une enveloppe totale de 1 530 000 €).
MAE concernée	DG I – Service des politiques et du développement des droits de l'Homme
Situation	Active

Activité	1.9. Promotion de la liberté d'expression et d'information et de la liberté des médias en Europe du Sud-Est
But	Le projet visera à promouvoir la liberté d'expression et la liberté des médias en Europe du Sud-Est (ESE). Il aura pour objectifs spécifiques de renforcer l'indépendance et l'efficacité de l'organe de régulation de l'audiovisuel et de permettre à l'audiovisuel du service public de mieux remplir sa mission. Le projet s'efforcera aussi de développer le professionnalisme, la responsabilité et le respect de règles d'éthique chez les journalistes. De plus, le CdE apportera une assistance juridique pour aligner les textes législatifs et réglementaires dans le domaine des médias traditionnels et nouveaux sur les normes du CdE et pour faire en sorte que le cadre juridique soit convenablement mis en œuvre en intégrant les normes européennes à la pratique quotidienne des pouvoirs publics en matière de liberté d'expression.
Principaux partenaires	Conseil de la presse ; Commission des médias indépendants ; Association des journalistes professionnels du Kosovo* ; pouvoirs publics
Durée	Septembre 2013 - septembre 2015 (24 mois)
Zones où le projet est mené	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et Kosovo*
Financement	Financement assuré pour le Kosovo* : 150 000 € (sur l'enveloppe totale de 1 003 262 €) fournis en vertu de l'Accord-cadre avec la Norvège. Financement supplémentaire requis pour le Kosovo* : 50 000 € (sur un montant total requis de 300 000 €).
MAE concernée	DG I – Service des médias, de la société de l'information, de la protection des données et de la cybercriminalité
Situation	Non active

II. ÉTAT DE DROIT

Activité	2.1. PC – Projet de lutte contre la criminalité économique au Kosovo* (PECK)
But	Renforcer les capacités institutionnelles de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme conformément aux normes européennes, par le biais d'évaluations approfondies et de recommandations visant à améliorer et rationaliser la réforme pour lutter contre la criminalité économique au Kosovo*.

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Principaux partenaires	Agence de lutte contre la corruption au Kosovo* (KAA) ; Centre de renseignement financier ; OGG. De plus, les bénéficiaires mentionnés ci-après participeront tout au long de la mise en œuvre du projet dès lors que les deux volets des évaluations sur la lutte contre la corruption et la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme se dérouleront en deux cycles : Bureau des Procureurs spéciaux, Conseil judiciaire, Conseil des procureurs, police, ministère de l'Intérieur, Agence de gestion des biens saisis et confisqués, ministère de l'Economie et des finances, Banque centrale, Ministère de la Justice, douanes, Bureau de l'Auditeur général, Organe de contrôle des marchés publics, Commission de régulation des marchés publics, Commission électorale centrale.
Durée	01/02/2012 - 31/07/2014
Financement	Programme conjoint UE-CdE Enveloppe du programme : 1 200 000 €
MAE concernée	DG I – Service de la lutte contre la criminalité (Criminalité économique)
Situation	Active

Activité	2.2. PC – Projet de lutte contre la criminalité économique au Kosovo* (PECK II)
But	Jusqu'à présent, la mise en œuvre en cours du projet PECK I a montré, par le biais de ses outils d'identification et d'évaluation, que les systèmes anticorruption et LAB/CFT au Kosovo* demeurent faibles, en raison de leurs graves insuffisances, notamment en matière de mise en œuvre et d'efficacité des mesures législatives et institutionnelles en place. Ces faiblesses se manifestent par des défauts au niveau d'institutions et de secteurs gouvernementaux spécifiques, ainsi que par des lacunes majeures communes à différents niveaux (par exemple, coopération inefficace entre agences, collecte des données, contrôle, manque de ressources, etc.). Il est nécessaire de mettre en place un dispositif permanent d'évaluation pour le Kosovo* en matière de criminalité économique afin d'assurer l'évaluation et la mesure de la conformité avec les normes internationales et européennes, ainsi que pour prévoir un suivi ciblé sur les insuffisances identifiées via l'exercice d'évaluation.
Principaux partenaires	Agence de lutte contre la corruption au Kosovo* (KAA) ; Centre de renseignement financier ; OGG
Durée	36 mois
Financement	Programme conjoint UE-CdE Enveloppe du programme : 1 500 000 €
MAE concernée	DG I – Service de la lutte contre la criminalité (Criminalité économique)
Situation	Non active (en cours d'étude avec l'UE)

Activité	2.3. Renforcement de la capacité des juges et des procureurs du Kosovo* quant à la mise en œuvre des normes européennes relatives aux droits de l'homme
But	L'objectif général du projet proposé est d'accroître l'efficacité du pouvoir judiciaire au Kosovo* en renforçant la capacité des juges et des procureurs quant à la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), et de mettre la pratique judiciaire en conformité avec la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Ainsi la population du Kosovo* pourra-t-elle s'en remettre plus facilement aux garanties de la CEDH pour demander la protection de ses droits devant les tribunaux du Kosovo*. En outre, les capacités de formation de l'Institut judiciaire du Kosovo* se trouveront multipliées et il pourra intégrer le programme HELP du CdE dans son cursus de formation.

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Principaux partenaires	Institut judiciaire, Ministère de la Justice, Cour Constitutionnelle
Durée	18 mois
Financement	Financement requis : 800 000 €
MAE concernée	DG I – Service de la coopération judiciaire et juridique
Situation	Non active

Activité	2.4. Amélioration de l'indépendance, de la qualité et de l'efficacité du système judiciaire du Kosovo*
But	<p>Le projet vise à aider le système judiciaire du Kosovo* à mieux respecter les normes établies par le CdE en termes d'indépendance et de professionnalisme de la magistrature et de poursuites, en veillant à ce que ces normes soient connues et appliquées dans les tâches courantes des institutions responsables de la carrière des juges et des procureurs. En outre, le projet vise à améliorer le fonctionnement et la qualité du système judiciaire, en mettant à disposition des autorités la méthodologie et les outils bien connus de la CEPEJ qui, à ce jour, n'ont pas été appliqués au Kosovo*. Leur application devrait se traduire par une meilleure capacité des autorités responsables à évaluer l'efficacité du système judiciaire du Kosovo*, mais aussi assurer que la justice est rendue dans des délais raisonnables et selon des normes de qualité satisfaisantes, en conformité avec la checklist de la CEPEJ.</p> <p>L'efficacité du système judiciaire du Kosovo* sera évaluée et fera l'objet d'un rapport d'évaluation. Les outils de la CEPEJ sur la gestion du temps et sur la qualité seront appliqués dans des tribunaux pilotes sélectionnés, et le programme de formation de l'Institut judiciaire du Kosovo* sera examiné, en particulier concernant la gestion du temps judiciaire et des tribunaux. Les formateurs recevront une formation en vue de la diffusion généralisée des outils de la CEPEJ au Kosovo*.</p>
Principaux partenaires	Conseil judiciaire, Institut judiciaire, Conseil des procureurs, Ministère de la Justice, Institution du Médiateur
Durée	24 mois
Financement	Financement requis : 1 000 000 €
MAE concernée	DG I – Service de la coopération judiciaire et juridique
Situation	Non active

Activité	2.5. Cour constitutionnelle du Kosovo*
But	L'objectif général de ce projet est d'améliorer la capacité de la Cour Constitutionnelle du Kosovo* afin d'assurer la protection des droits de l'homme individuels et des libertés fondamentales grâce à une mise en œuvre efficace des standards de la Cour européenne des droits de l'homme relatives au recours individuel. Le projet vise à soutenir des placements des conseillers juridiques, employés par la Cour Constitutionnelle du Kosovo*, au sein du Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme, et à renforcer leur capacité d'analyse et de raisonnement liée à l'interprétation des standards contenus dans la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales conformément à la Constitution du Kosovo*.
Principaux partenaires	Cour Constitutionnelle
Duration	Option 1: 6 ans - 12x5 mois (un placement par période) Option 2: 3 ans – 6x5 mois (deux placements par time période)

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Financement	Financement requis: € 236 400
MAE concernée	Cour européenne des droits de l'homme
Situation	Non-Active

Activité	2.6. Soutien à la mise en œuvre des normes du CPT
But	<p>A la suite de la publication du tout dernier rapport du CPT, il y a une possibilité de lancer un projet apportant une expertise en matière de renforcement des capacités dans ce domaine des normes du CPT relatives à la détention et aux institutions fermées. Ce projet se concentrera, entre autres, sur le soutien au renforcement des capacités concernant la mise en œuvre des Règles pénitentiaires européennes, et visera à la fois les infrastructures pénitentiaires et de détention préventive. Ce projet compléterait aussi d'autres initiatives du CdE – par le biais du PC Renforcement de la protection des droits de l'homme au Kosovo* (voir l'activité 1.1) – pour soutenir les efforts déployés en vue de créer un mécanisme de prévention compatible avec l'OPCAT et d'aider à développer des capacités opérationnelles sur le terrain.</p> <p>Le projet se concentrera sur la gestion des établissements pénitentiaires (lutte contre les phénomènes de corruption/favoritisme et contre les mauvais traitements), ainsi que sur les soins de santé dans les prisons et les sauvegardes procédurales contre les mauvais traitements infligés par la police.</p>
Principaux partenaires	Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, personnel des structures de détentions fermées et des institutions de soins de santé fermées, police/procureurs, Médiateur et société civile
Durée	12 mois
Financement	Financement requis : 225 000 €
MAE concernée	DG I – Service de la lutte contre la criminalité
Situation	Non active

Activité	2.7. Renforcement de l'éthique de la gouvernance d'internet : un outil pour améliorer la protection des droits de l'homme
But	<p>L'objectif général du projet proposé est d'améliorer la protection des droits de l'homme sur l'internet, en particulier la liberté d'expression et la confidentialité, en conformité avec les articles 10 et 8 de la CEDH. Le projet devrait aussi améliorer la capacité globale du secteur public et du secteur privé à comprendre et à mettre en œuvre la gouvernance de l'internet dans une perspective de droits de l'homme. D'autre part, il devrait renforcer le rôle de gardien des droits de l'homme qu'exercent la société civile et les médias sur internet, ainsi que renforcer la capacité des groupes vulnérables, en particulier les enfants et les jeunes, à exercer leurs droits de l'homme sur internet.</p>
Principaux partenaires	OGG, Ministère de l'Education, de la Science et de la Technologie, Ministère des Transports et des Télécommunications, Autorité de réglementation des télécommunications, Fournisseurs de services Internet, ONG, Postes et télécommunications du Kosovo*.
Durée	18 mois
Financement	Financement requis : 1 000 000 €
MAE concernée	DG I – Service de la société de l'information
Situation	Non active

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Activités régionales/multilatérales

Activité	2.8. PC – Coopération régionale dans la justice pénale : renforcer les capacités de lutte contre la cybercriminalité (CyberCrime@IPA)
But	<p>Soutenir les institutions du Kosovo* dans leurs efforts pour prendre des mesures efficaces contre la cybercriminalité sur la base d'outils et d'instruments existants, en particulier la Convention de Budapest sur la cybercriminalité, par les actions suivantes : soutien et conseils en vue d'une coopération internationale renforcée ; soutien à la préparation de stratégies et de politiques relatives à la cybercriminalité ; soutien aux services répressifs par la diffusion de bonnes pratiques et par des formations ; soutien à l'amélioration des normes en matière de poursuites et de techniques d'investigation ; soutien aux efforts de lutte contre la criminalité organisée et économique, notamment le blanchiment d'argent et les investigations financières ; mise à disposition de lignes directrices sur les bonnes pratiques permettant d'instaurer une coopération effective public-privé dans la lutte contre la cybercriminalité.</p> <p>Dans cette perspective, le projet fournit des outils pour superviser, suivre et soutenir la mise en œuvre efficace de normes du CdE et autres normes internationales.</p>
Principaux partenaires	Ministère de la Justice, Ministère du Développement Economique, police du Kosovo* (Service de lutte contre le crime organisé), Bureau du Procureur, Institut judiciaire
Durée	01/11/2010 – 30/06/2013
Zones où le projet est mené	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Serbie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Turquie et Kosovo*
Financement	Programme conjoint UE-CdE Allocation budgétaire pour le Kosovo*: 350 000 € (sur l'enveloppe totale de 2 777 778 €)
MAE concernée	DG I – Service des médias, de la société de l'information, de la protection des données et de la cybercriminalité
Situation	Active

III. DÉMOCRATIE

Activité	3.1. PC – Soutien de la promotion de la diversité culturelle au Kosovo* – Réseau de la communauté du patrimoine en action (PCDK-II)
But	<p>En guise de suivi au projet PCDK I, axé sur des activités concernant le processus de réhabilitation du patrimoine culturel, le projet vise à faciliter le développement d'une planification et d'une gestion viables du patrimoine au Kosovo* conformément aux normes européennes, en mettant tout particulièrement l'accent sur le bien-être des communautés par la participation active de toutes les parties prenantes et de la société civile.</p> <p>Le projet vise principalement les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité de l'administration, à tous les niveaux, en améliorant la capacité organisationnelle et opérationnelle, en élaborant un programme de travail cohérent et une stratégie de planification et de gestion du patrimoine et, enfin, en créant les conditions nécessaires pour mettre en œuvre la législation sur le patrimoine culturel. • Sensibiliser le public et, en particulier, les enfants, les jeunes et les groupes minoritaires, à l'importance du patrimoine culturel et naturel en tant que patrimoine commun, indépendant de toute considération ethnique ou religieuse. • Soutenir le développement local par le biais de stratégies en matière de gestion du patrimoine et de tourisme patrimonial basées sur des programmes régionaux pour le patrimoine, par le biais de programmes de développement

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

	<p>socioéconomique basés sur des structures de coordination régionale pour la diversité culturelle et la gestion du patrimoine et, enfin, par le biais de partenariats public-privé pour des initiatives de développement local.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le bien-être de toutes les communautés par le biais d'actions pilotes innovantes basées sur un patrimoine commun, en conjuguant des éléments des trois premières composantes à la participation active des parties prenantes pour accroître l'adhésion au processus de réhabilitation et de promotion du patrimoine.
Principaux partenaires	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et du Sport, institutions régionales et locales, Eglise orthodoxe serbe, société civile
Durée	01/10/2012 - 31/03/2015
Financement	Programme conjoint UE-CdE Enveloppe budgétaire du programme : 2 400 000 €
MAE concernée	DG II – Service des institutions démocratiques et de la gouvernance
Situation	Active

Activité	3.2. PC – Renforcement de l'accès à l'éducation et de la compréhension interculturelle : soutien UE/CdE en matière d'éducation aux personnes rapatriées et aux communautés roms, ashkaliés et égyptiennes au Kosovo*
But	<p>Soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique et de l'assurance qualité dans l'éducation au Kosovo*.</p> <p>Assurer une plus grande cohésion sociale, accroître la confiance entre communautés majoritaires et minoritaires et promouvoir le développement socio-économique des personnes rapatriées défavorisées et des communautés roms, ashkaliés et égyptiennes en soutenant des mesures actives pour leur intégration et leur inclusion au Kosovo*, tout particulièrement en matière d'éducation et de scolarité.</p> <p>Ce projet est un suivi au précédent Programme conjoint UE-CdE « Éducation au Kosovo* : inter-culturalisme et le processus de Bologne », mis en œuvre de 2008 à 2011.</p>
Principaux partenaires	Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie, ONG
Durée	01/06/2013- 30/05/2015
Financement	Programme conjoint UE-CdE Enveloppe budgétaire du programme : 1 115 000 €
MAE concernée	DG II – Service de l'éducation
Situation	Active

Activité	3.3. Promotion d'une éducation de qualité au Kosovo*
But	<p>L'objectif du projet proposé sera double : d'une part, il visera les domaines traditionnels d'expertise du Conseil de l'Europe – éducation à la citoyenneté démocratique et éducation aux droits de l'homme, enseignement de l'histoire et éducation inclusive – et, d'autre part, il touchera à un nouveau domaine – la corruption dans l'éducation – basé sur les conclusions des ministres de l'Éducation à Helsinki en avril 2013. L'objectif général du projet est pluriel : améliorer une éducation de qualité au Kosovo* ; promouvoir une citoyenneté démocratique et les droits de l'homme à l'école ; soutenir un enseignement de l'histoire selon une perspective multiple pour favoriser la réconciliation entre les communautés ; favoriser des approches inclusives dans le système éducatif ; lutter contre la corruption dans l'éducation ; contribuer à une plate-forme paneuropéenne d'échanges d'informations et de bonnes pratiques sur l'éthique et l'intégrité dans l'éducation ; et, enfin, contribuer à l'« Agenda d'Helsinki pour une éducation de qualité en Europe ».</p>

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Principaux partenaires	Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie, instituts pédagogiques, écoles
Durée	36 mois
Financement	Financement requis : 3 millions €
MAE concernée	DG II - Service de l'éducation
Situation	Non active

Activité	3.4. Développement de la démocratie et de la gouvernance locales au Kosovo*
But	L'objectif général du projet proposé est de développer l'autonomie locale au Kosovo* conformément aux principes de démocratie locale et régionale. Sur la base d'une évaluation de la situation quant à la mise en œuvre des principes de la Charte européenne de l'autonomie locale, le Congrès organisera un séminaire à Pristina afin de faciliter les discussions entre parties prenantes, et d'aider les communes et les autorités du Kosovo* à poursuivre le développement du processus de décentralisation. D'autre part, le projet contiendra une dimension de formation visant à renforcer les capacités de leadership des maires et des membres des conseils municipaux et, par là même, à accroître la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics. Cette action se déroulera selon une approche entre pairs et basée sur les bonnes pratiques, avec la participation de membres du Congrès.
Principaux partenaires	Association des municipalités du Kosovo*, Réseau des associations des pouvoirs locaux de l'Europe du Sud-Est, Ministère de l'Administration local, Agence de la démocratie locale, ONG.
Durée	01/09/2013 – 31/12/2014
Financement	Financement requis : 300 000 €
MAE concernée	Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
Situation	Non active

Activité	3.5. Renforcement de la démocratie locale au Kosovo*
But	Grâce à ses boîtes à outils, le Centre d'Expertise soutient l'Association de communes du Kosovo* pour mettre en œuvre des activités personnalisées permettant de renforcer les capacités des collectivités locales : Une deuxième phase du <i>Programme de Bonnes Pratiques</i> (BPP), commencée en 2012, vise à identifier et à diffuser les bonnes initiatives et réalisations locales selon une approche systématique. Un projet plus complet sur la promotion du développement local au Kosovo* est proposé avec les principaux objectifs suivants : 1. Améliorer les connaissances institutionnelles des collectivités locales en aidant à créer une structure de soutien, ainsi qu'en élaborant et en mettant en œuvre des programmes, axés sur les impacts, dans les secteurs suivants : - planification municipale et développement économique - évaluation comparative des finances et des budgets locaux - amélioration des services locaux au moyen de programmes de gestion des performances 2. Promouvoir l'identification des bonnes pratiques et leur diffusion entre les municipalités du Kosovo* en poursuivant l'actuel <i>Programme de Bonnes Pratiques</i> .
Principaux partenaires	Association des municipalités du Kosovo*
Durée	01/01/2013 - 30/09/2013 pour la 2 ^e phase en cours du BPP 01/06/2013 - 01/06/2016 pour le programme sur la promotion du développement local au Kosovo*

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Financement	Financement assuré : 45 000 € (budget ordinaire) Financement supplémentaire requis : 655 000 €
MAE concernée	DG II – Service des institutions démocratiques et de la gouvernance
Situation	Active – Programme de Bonnes pratiques Non active – Programme sur la promotion du développement local au Kosovo*

Activité	3.6. Formation des formateurs à l'éducation aux droits de l'homme
But	Le projet vise plusieurs objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la diffusion et la mise en œuvre de la Charte du CdE sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, en particulier pour les partenaires de jeunesse non gouvernementaux. • Former des formateurs et des multiplicateurs à l'adoption d'une éducation aux droits de l'homme et d'approches basées sur les droits de l'homme dans le travail de jeunesse. • Intégrer à la politique de jeunesse les approches et les méthodes utilisées pour l'éducation aux droits de l'homme. • Soutenir les réseaux informels de formateurs et de défenseurs de l'éducation aux droits de l'homme. • Mettre à disposition des ressources pédagogiques pour l'éducation aux droits de l'homme, à savoir le manuel « Compass » sur l'éducation aux droits de l'homme avec des jeunes (en albanais et en serbe).
Principaux partenaires	Organisations de jeunesse et des droits de l'homme
Durée	5 mois en 2013
Financement	Financement requis : 20 000 €
MAE concernée	DG II - Service de la Jeunesse
Situation	Non active

Activité	3.7. Traitement des situations post-conflit au Kosovo* par le biais de la société civile, des médias et de la jeunesse
But	L'objectif général du projet est d'instaurer la confiance entre les différents groupes ethniques de la population du Kosovo*. Cette action passera par trois groupes cibles : ONG, jeunesse et médias, qui jouent un rôle multiplicateur dans la société. Le projet vise aussi des objectifs spécifiques : instaurer un dialogue entre ONG, journalistes et jeunes des deux communautés ethniques ; sensibiliser des groupes de pairs à des valeurs communes existantes, notamment au niveau professionnel ; élaborer et mettre en œuvre des initiatives bicommunautaires à petite échelle dans le but de fournir à la population des informations et services mieux équilibrés ; et, enfin, améliorer la capacité des groupes cibles à s'attaquer aux questions sensibles en toute impartialité.
Principaux partenaires	ONG, deux stations de médias comparables (l'une en serbe, l'autre en albanais), Ministère de l'Education, Ministère de la Culture, de la Jeunesse et du Sport.
Durée	01/01/2014 - 31/12/2015
Financement	Financement assuré : 120 000 € (budget ordinaire) Financement supplémentaire requis : 980 000 €
MAE concernée	Direction du conseil politique
Situation	Non active

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Activité	3.8. Déconstruction du discours de haine et instauration de la confiance pour surmonter les conflits parmi les jeunes du Kosovo* et des régions voisines
But	<p>Cette activité vise à lutter contre le discours de haine et à promouvoir une culture fondée sur la paix, les droits de l'homme et la réconciliation en sensibilisant les jeunes au discours de haine et en réduisant leur acceptation de ce type de discours, en particulier lorsqu'il implique ou cible des parties adverses dans des conflits armés, qu'elles soient ou non des minorités au Kosovo*.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir une campagne en ligne au Kosovo* contre le discours de haine visant des communautés, notamment par la mise en place d'un groupe de soutien dans le cadre de la campagne « Mouvement contre le discours de haine » - Développer des mesures d'instauration de la confiance et de réconciliation par le biais d'activités éducatives non formelles à l'école et hors de l'école ; - Créer un réseau en ligne de 25 jeunes militants issus de diverses communautés du Kosovo*, et leur confier le soin de gérer un site et une campagne en ligne contre le discours de haine et en faveur de la réconciliation ; - Aider des jeunes dans toutes les régions du Kosovo* à agir en faveur des droits de l'homme et à s'efforcer de surmonter les conflits hérités et la culture qui les alimente.
Principaux partenaires	Organisations de jeunesse et pour les droits de l'homme au Kosovo*
Durée	Septembre 2013 – avril 2015
Financement	Financement assuré : 5 000 € (budget ordinaire) Financement supplémentaire requis : 35 000 €
MAE concernée	DG II - Service de la jeunesse
Situation	Non active

Activités régionales/multilatérales

Activité	3.9. PC–Soutien du Processus de Ljubljana II – Réhabilitation de notre patrimoine commun
But	Assurer la supervision de la mise en place d'un processus permanent de coopération régionale en matière de restauration et de réhabilitation du patrimoine culturel, et soutenir le processus par une expertise dans les stratégies intégrées et coordonnées de développement social et économique.
Principaux partenaires	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et du Sport
Durée	19/05/2011 - 18/05/2014
Zones où le projet est mené	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Monténégro, Roumanie, Serbie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et Kosovo*
Financement	Programme conjoint UE-CdE Allocation budgétaire pour le Kosovo*: 55 000 € (sur l'enveloppe totale du programme de 500 042 €)
MAE concernée	DG II – Service de la culture, du patrimoine et de la diversité
Situation	Active

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Activité	3.10. PC Soutien régional à une éducation inclusive
But	<p>Renforcer, conformément aux engagements des bénéficiaires en faveur de l'adhésion à l'UE et des normes du CdE, l'inclusion sociale et la cohésion sociale dans la région par la promotion d'une éducation et d'une formation inclusives.</p> <p>Promouvoir le concept d'éducation inclusive, ainsi que les politiques et pratiques pertinentes en la matière, dans le système éducatif formel au niveau pré-universitaire en Europe du Sud-Est, et ce au moyen des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place de mécanismes de soutien régionaux et de ressources pour des écoles pilotes pratiquant l'éducation inclusive ; • sensibilisation du grand public et des décideurs aux avantages de l'éducation inclusive ; • renforcement des capacités des décideurs politiques en matière de conception et de mise en œuvre de politiques de l'éducation inclusives ; • amélioration des compétences et des pratiques des enseignants pour une éducation inclusive.
Principaux partenaires	Ministère de l'Éducation et autres ministères chargés des minorités et des droits de l'homme, Ministères de la Santé et des Affaires sociales ; institutions chargées de la politique de l'éducation ; société civile.
Durée	01/10/2012 - 30/09/2015
Zones où le projet est mené	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Serbie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et Kosovo*
Financement	Programme conjoint UE-CdE Allocation budgétaire pour le Kosovo*: 730 000 € (sur l'enveloppe totale du programme : 5 110 215 €)
MAE concernée	DG II – Service de l'éducation
Situation	Active

Activité	3.11. Camp régional de jeunes pour la paix
But	<p>L'objectif du Camp régional de jeunes pour la paix est de contribuer à instaurer la confiance au Kosovo* et dans ses régions voisines en engageant des leaders et des organisations de jeunesse dans des activités de dialogue et de transformation des conflits, et ce dans un cadre fondé sur l'éducation aux droits de l'homme et sur l'apprentissage interculturel.</p> <p>Durant les activités, les participants entament un processus de dialogue, s'écoutent mutuellement et développent des compétences de compréhension mutuelle. Ils reçoivent une formation supplémentaire en gestion de projet et sont encouragés à lancer des initiatives de suivi au sein de leur communauté et entre eux. L'on veillera tout particulièrement à relier les camps de la paix à la campagne du « Mouvement contre le discours de haine ».</p>
Principaux partenaires	Organisations de jeunesse au Kosovo*, Serbie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine » ; réseau des jeunes ambassadeurs pour la paix ; comité de la campagne « Mouvement contre le discours de haine »
Durée	Activité annuelle – 6 mois en 2013 et 6 mois en 2014, chaque session se divisant en deux cycles de 3 mois : l'un consacré à des réunions préparatoires de 3 jours, à la préparation du projet et des participants, à des réunions de formation de 7-8 jours dans le camp même ; l'autre passé à soutenir des activités de réseau et des actions de suivi entre les participants, ainsi qu'à élaborer de la documentation et des rapports.
Zones où le projet est mené	Kosovo*, Serbie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine »

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1

Financement	Coût : 60 000 € par an assuré par le budget ordinaire
MAE concernée	DG II - Service de la jeunesse
Situation	Active

Activité	3.12. Réseau d'écoles d'études politiques : Institut d'Études politiques de Pristina
But	<p>Les écoles d'études politiques promeuvent des valeurs démocratiques, des processus démocratiques et une participation active à la vie publique par la formation et par des mesures de confiance destinées aux futures générations de dirigeants politiques, économiques, sociaux et culturels dans des régions en transition.</p> <p>L'Institut d'Études politiques de Pristina, qui participe activement au réseau des écoles d'études politiques, réunit de jeunes dirigeants venant de différents partis politiques, de l'administration et de secteurs de la société civile, des médias et du monde des affaires. Il soutient le renforcement des capacités des jeunes dirigeants politiques et civiques capables de gérer des processus de démocratisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en développant et en consolidant un programme de formation avancée à l'intention des dirigeants politiques et civiques ; • en utilisant ses élèves comme moteurs de changement dans des processus démocratiques.
Principaux partenaires	16 écoles d'études politiques du Conseil de l'Europe établies en Europe orientale et dans le Caucase du Sud, ainsi que de nouvelles écoles en Tunisie et au Maroc.
Durée	01/01/2012 - 31/12/2014
Zones où le projet est mené	Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Géorgie, République de Moldova, Monténégro, Roumanie, fédération de Russie, Serbie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Ukraine, Belarus, Maroc, Tunisie et Kosovo*
Financement	Coût total annuel pour l'Institut d'Etudes politiques de Pristina : 70 000 € 20 000 € assuré par le budget ordinaire. Financement supplémentaire requis : 50 000 €
MAE concernée	Direction de la planification politique
Situation	Non active

* Voir la note de bas de page n°1 de la page 1